

# FO MIEUX LE SAVOIR

*L'information de la section FO-DGFiP 95 – Numéro 6  
29 août 2012*

## **Plan de qualification 2012**

Par lettre datée du 13 août 2012 adressée au secrétaire général de la Fédération des Finances, le Ministre de l'Économie, Pierre Moscovici, l'a informé de la mise en œuvre officielle du plan de qualification ministériel pour l'année 2012.

Rappelons que ce document, négocié avec le précédent ministre, fixe le volume et les taux de promotion 2012 conditionnant ainsi la validation effective des promotions par tableau d'avancement (T.A.) et par liste d'aptitude (L.A.).

Nous en avons vivement revendiqué la signature, entre autre lors de notre rencontre avec le ministre du Budget, Jérôme Cahuzac, le 30 juillet.

Les agents promus par liste d'aptitude ou tableau d'avancement devraient donc recevoir prochainement leur nomination officielle dans leur nouveau corps ou leur nouveau grade, dans les conditions rappelées ci-après :

- 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour les L.A. de C en B
- 1<sup>er</sup> janvier 2012 pour le T.A. Contrôleur 1<sup>ère</sup> classe pour les candidats qui remplissent les conditions statutaires des 5 ans
- 31 décembre 2012 pour le T.A. Contrôleur Principal

Il est à noter que les perspectives pour 2013 et les années suivantes apparaissent beaucoup plus incertaines, maîtrise des dépenses obligent. F.O.-DGFiP sera là pour rappeler au Ministre les légitimes aspirations des personnels à l'évolution de leur carrière et de leur pouvoir d'achat.



Le Ministre

Paris, le 13 AOUT 2012

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai le plaisir de vous confirmer que je viens de signer la décision qui permettra la mise en œuvre du plan ministériel de qualification pour l'année 2012. Ce dispositif avait fait l'objet d'un travail de préparation engagé par mes prédécesseurs dès le début de l'année, en concertation avec les organisations syndicales. Ce sujet a d'ailleurs été évoqué lors des récentes rencontres avec les fédérations syndicales que Jérôme Cahuzac et moi-même avons récemment organisées et je m'étais, à cette occasion, engagé à examiner rapidement ce dossier.

S'agissant des années ultérieures, vous n'ignorez pas la gravité du contexte budgétaire qui conduira à des efforts particuliers de maîtrise des dépenses dans l'ensemble des ministères. C'est dans ce cadre très contraint que devront être examinés les projets de mesures catégorielles. Celles-ci seront destinées prioritairement à l'atténuation des inégalités salariales dans un esprit de justice sociale. Cette orientation transversale retenue par le gouvernement devra naturellement être déclinée au ministère de l'économie et des finances, après concertation avec les représentants des personnels.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

*f. de l'ant,*

*Pierre Moscovici*

Pierre MOSCOVICI

Monsieur Laurent AUBURSIN  
Secrétaire général  
Fédération des Finances FO  
46 rue des Petites-Ecuries  
75010 - PARIS